

LA PLACE DU DÉBAT DANS LE PROGRAMME D'EMC 2024-2027

Manuel Tonolo, prag de Philosophie, ancien formateur INSPE Université Grenoble Alpes

07/07/2025

SOMMAIRE :

A- La culture du débat est indissociable des contenus d'apprentissage d'une citoyenneté démocratique

- 1- L'enseignement des *valeurs et principes de la République* est la condition du débat d'idées
- 2- L'apprentissage de la *citoyenneté démocratique* est indissociable de la culture du débat
- 3- Les dimensions du *cadre de référence pour une culture de la démocratie* font de la participation aux débats une aptitude à développer ainsi qu'une attitude démocratique
 - a- La quatrième dimension du cadre de référence / démocratie : le fond des débats
 - b- La troisième dimension du cadre de référence / démocratie : la forme des débats
- 4- La place des *questions vives de la société* dans la pratique des débats réglés s'effectue de manière progressive

B- La pratique des débats est la méthode de l'EMC

- 1- Trois *points de départ* sont proposés
- 2- La méthode de l'EMC est celle du *débat réglé* ou de la *discussion argumentée* (+dilemme moral au cycle 4)
 - a- Les discussions argumentées ou les débats réglés en EMC
 - a1- Les allusions explicites au débat dans le programme d'EMC
 - a2- Les allusions implicites au débat dans le programme d'EMC
 - b- Les débats "démocratiques" en conseil d'élèves
 - c- Les invitations au débat :
 - c1- Par les multiples expressions citées dans le programme des cycles
 - c2- Par l'explicitation des objectifs des débats dans les programmes
- 3- Le débat n'est pas de la polémique, mais s'appuie sur des arguments et des connaissances
- 4- Il est de la responsabilité des enseignante-s de faire en sorte que les débats débouchent, de manière adaptée, sur un travail réel de l'argumentation et de l'esprit critique
- 5- Derrière la pratique du débat, un double enjeu de coopération et d'engagement

C- La pratique des débats dans les éducations transversales

- 1- La critique des préjugés
- 2- L'acquisition de notions réflexives... à problématiser.

[La typographie des citations du programme officiel de l'EMC 2024-2027 ont une police bleue. Les caractères gras et italiques sont soulignés par l'auteur. MT]

A- La culture du débat est indissociable des contenus d'apprentissage d'une citoyenneté démocratique

1- L'enseignement des valeurs et principes de la République est la condition du débat d'idées :

« Les valeurs et les principes de la République [...] promeuvent les liens de civilité structurant une société proprement démocratique et *permettent le débat d'idées*. » (Préambule, 1)

« Il contribue au *développement des compétences orales à travers, notamment, la pratique de l'argumentation. Le débat réglé, comme la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique.* (Préambule, 6)

2- L'apprentissage de la **citoyenneté démocratique** est indissociable de la culture du débat :

« Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble des *dimensions éthiques et politiques de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents* dans et hors de la classe, jusqu'à leur engagement dans la vie économique, sociale et politique » (Préambule, introduction)

« La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à une communauté politique [...]. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance de la loi et du droit *tout en promouvant une éthique et une culture du débat et de la pluralité des opinions caractéristiques de l'espace démocratique.* » (Préambule, 3)

3- **Les dimensions du cadre de référence pour une culture de la démocratie font de la participation aux débats une aptitude à développer ainsi qu'une attitude démocratique**

Dans les **quatre dimensions** du cadre de référence des compétences **pour une culture de la démocratie** (élaboré par le Conseil de l'Europe), la quatrième dimension fait de la **participation aux débats** une **aptitude à développer**, et la troisième dimension promeut **une attitude démocratique**. Ces deux dimensions peuvent se rapporter au fond comme à la forme des débats.

a- **La quatrième dimension du cadre de référence / démocratie : le fond des débats**

Le contenu des débats renvoie à la quatrième dimension : les débats réflexifs développent esprit critique, discernement et réflexion :

« - **écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique** » (dimension 4)

Il est à noter qu'il s'agit ici d'abord des *débats réflexifs*, qui travaillent « *réflexion, discernement, esprit critique* » (et ici, le débat philosophique bien mené, qui s'attache à faire surgir les préjugés pour les soumettre à l'analyse collective, trouve une place légitime).

Il s'agit ensuite des *débats de vie de classe*, lors par exemple des « *conseils* » menés en pédagogie institutionnelle qui règlent les conflits rencontrés en classe et prennent des décisions. Ou lors de heures de vie de classe ou dans la fonction des délégués -de classe, d'environnement ou de médiation scolaire.

b- **La troisième dimension du cadre de référence / démocratie : la forme des débats**

On peut aussi ajouter que la plupart des critères de la **troisième dimension** du cadre de compétences, qui concerne les « **attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique** » sont impliquées par l'apprentissage des règles indispensables à tout débat.

La forme des débats renvoie à la troisième dimension : Les débats démocratiques développent dans la façon dont ils se tiennent, un rapport à soi, aux autres et à la règle qui favorise un esprit civique :

« - **respect d'autrui et acceptation des différences**

- respect de soi, **maîtrise de soi**

- **prise d'initiative dans le respect des règles, des autres** [...]

- esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité

- **équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes.**»(Dimension 3)

4- **La place des questions vives de la société dans la pratique des débats réglés s'effectue de manière progressive :**

« en accordant une *place accrue aux questions vives de la société contemporaine, discutées en ouvrant tout l'éventail possible des opinions prévalentes et en s'appuyant sur la pratique du débat réglé*, au fur et à mesure que les élèves approchent de la majorité ; [...]

« en opérant progressivement un *élargissement optimal de l'horizon intellectuel et citoyen de l'élève*, qu'il concerne ses relations avec ses pairs ou la *compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques* dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants. » (Préambule, 5)

L'immixtion des *questions vives* de la société dans les débats se font donc progressivement du primaire au secondaire, en tenant compte de l'adaptation nécessaire aux élèves.

A noter que la progressivité concerne ici bien sûr les questions vives *proposées par les enseignants* et non de la pratique des débats réglés, ni des questions vives inévitables, liées cette fois à la vie des élèves ou à une actualité brûlante, qui surgissent régulièrement et spontanément dans les classes sans qu'elles y soient pour autant invitées.

B- La pratique des débats est la méthode de l'EMC

1- **Trois points de départ sont envisagés :**

a- **situations réelles** (expérience des élèves ou autres)

b- **analyses savantes** (documents)

c- **descriptions imaginaires** (littérature, arts)

« L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, *à partir de l'examen de situations réelles* (qui peuvent être issues de l'expérience des élèves eux-mêmes), *d'analyses savantes* (tirées de ressources scientifiques, historiques ou politiques) *ou de descriptions imaginaires* (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). » (Préambule, 6)

2- **La méthode de l'EMC est celle du débat réglé ou de la discussion argumentée (+ dilemme moral au cycle 4)**

a- **Les discussions argumentées ou les débats réglés en EMC**

« Il contribue au *développement des compétences orales à travers, notamment, la pratique de l'argumentation. Le débat réglé, comme la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique.* » (Préambule, 6)

Une ambiguïté sémantique peut surgir concernant la précision ci-dessus « *à partir du cycle 4* ». Cette restriction au cycle 4 ne peut ici que se rattacher à la pratique spécifique du *dilemme moral*, reléguée au cycle 4, et non bien sûr à celles du *débat réglé* ou de la *discussion argumentée*, présentes dès le commencement de l'EMC en cycle 2. Avec quelle autre méthode sinon enseigner

l'EMC en cycles 2 et 3, puisque le débat est ici la méthode générale de l'EMC présentée dans le programme ? Nous allons l'examiner maintenant plus en détail.

a1- Les allusions explicites au débat dans le programme d'EMC :

En effet, dès le CP, le programme d'EMC propose d'emblée le débat comme démarche possible :

« lors de discussions réglées autour d'un album de littérature de jeunesse, les élèves apprennent à écouter et à poser des questions pertinentes, à distinguer ce qu'un autre dit ou fait de leurs propres réactions et jugements. » (CP, « Connaissance et maîtrise de soi »)

Toujours pour le CP, il importe de « faire réfléchir » les élèves dans des échanges portant sur les préjugés possibles sur ces règles :

« À partir d'exemples concrets choisis dans le quotidien de l'élève, dans l'école ou dans ses abords immédiats, le faire réfléchir sur le sens de la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer ses choix. [...] Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir aux différents degrés d'un manquement pouvant entraîner une sanction. »

(CP, « Les règles collectives et l'autonomie »)

La pratique des débats est aussi explicite comme démarche possible dans le programme de CM1 :

« À l'occasion d'un débat réglé, amener l'élève à exprimer ses opinions personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude).

Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme. » (CM1, Comment faire société)

a2- Les allusions implicites au débat dans le programme d'EMC

Comment faire comprendre en effet les enjeux suivants sans passer par la pratique de discussions réglées et argumentées, et même philosophiques ?

« À partir d'un questionnement des élèves, mettre en évidence les liens entre les différents éléments de la devise de la République : la liberté sans l'égalité fait régner la loi du plus fort ; l'égalité sans la liberté empêche les différences de s'exprimer ; la liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est une société où chacun ne pense qu'à soi. » (CE2, La République et son fonctionnement)

b- Les débats "démocratiques" en conseil d'élèves sont cités comme démarches possibles en CE2 et en CM1 :

« Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des conseils d'élèves qui permettent l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat collectif démocratique et à l'autonomisation de l'élève. » (CE2, Engagement pour le bien commun »)

« À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié). » (CM1, Comment faire société)

c- Les invitations au débat réflexif :

c1- Par les multiples expressions citées dans le programme des cycles :

- « Faire comprendre que ... »,
- « Faire réfléchir sur le sens de ... »,
- « Questionner les élèves »,
- « La description de... peut être l'occasion de faire réfléchir à »,
- « Les élèves apprennent progressivement à différencier ... »,
- « À partir d'un questionnement des élèves, mettre en évidence les liens entre ... »
- « Faire saisir aux élèves le sens de .. »
- « Apprendre aux élèves à reconnaître... »

De nombreuses expressions du programme d'EMC présupposent nécessairement la tenue préalable d'échanges avec les élèves afin de faire surgir les représentations erronées, afin de les soumettre à la critique et à l'argumentation collective d'une discussion.

c2- Par l'explicitation des objectifs des débats figurant dans le programme d'EMC

On peut lire en effet dans les programmes spécifiques d'EMC par cycles :

« Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres qu'elle implique. Montrer en s'appuyant sur des exemples pourquoi les incivilités nuisent à la collectivité. » (CM1, Civisme et citoyenneté)

« Articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et les notions de souveraineté populaire, de volonté générale, d'égalité devant la loi et de séparation des pouvoirs. » (CM1, Civisme et citoyenneté)

« À l'occasion d'un débat réglé, amener l'élève à exprimer ses opinions personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude).

Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme. À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié). » (CM1, Comment faire société)

« La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. » (CE1, Principes et symboles de la République)

Ces phrases se présentent exactement comme **des conclusions auxquelles peuvent parvenir des débats philosophiques préalables**, et se donnent donc comme des objectifs d'apprentissage à viser dans des débats en classe.

Un débat en EMC ne consiste donc pas simplement à « laisser s'exprimer les enfants », mais, sous la responsabilité des enseignant-e-s, à amener les élèves à s'interroger sur les préjugés et les confusions qu'ils peuvent avoir afin de parvenir à des objectifs de réflexion posés clairement dans la préparation des discussions.

3- **Le débat n'est pas de la polémique, mais s'appuie sur des arguments et des connaissances**

« *Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique d'opinions antagonistes, mais la mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux. [...]*

L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de *documents de référence (juridiques, historiques, patrimoniaux, littéraires, etc.)*. » (Préambule, 6)

« L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de *documents de référence (juridiques, historiques, patrimoniaux, littéraires, etc.)*. » (Préambule, 6)

« Selon des *modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels* qu'il privilégie en fonction de l'âge et de la compréhension des élèves, le *professeur suscite l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés [...]* » (Préambule, 6)

4- **Il est de la responsabilité des enseignante-s de faire en sorte que les débats débouchent, de manière adaptée, sur un travail réel de l'argumentation et de l'esprit critique,**

« Selon des *modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels* qu'il privilégie en fonction de l'âge et de la compréhension des élèves, le *professeur suscite l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit, et permet aux élèves d'exercer leur esprit critique avec discernement* et de développer les compétences visées. » (Préambule, 6)

5- **Derrière la pratique du débat, un double enjeu de coopération et d'engagement :**

« L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux et aux démarches qui placent les *élèves en situation de coopérer* et favorisent les échanges et la confrontation des idées. *Il peut reposer sur des projets individuels et collectifs* susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de la classe et d'impliquer l'établissement, voire des partenaires institutionnels ou associatifs. » (Préambule, 6)

C- La pratique des débats dans les éducations transversales :

Le programme d'EMC s'articule avec quatre programmes d'éducations transversales :

- L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)
- L'Éducation au Développement Durable (EDD)
- L'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR, en primaire) et l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS, dans le secondaire)
- Le Développement de l'EMPATHIE et des comportements altruistes et prosociaux-

Comment ces enseignements peuvent-ils s'articuler avec une pratique des discussions en classe ?

Il faut avouer que les programmes d'EMI et d'EDD ne se proposent pas de prime abord comme des listes de questions, mais plutôt comme des *listes de contenus* qu'il faut que les élèves s'approprient. Leur enseignement est néanmoins indissociable de *questionnements critiques qui les précèdent, et auxquels ces contenus répondent*. Il serait donc difficile d'omettre des discussions qui permettent ces remises en question dans la pédagogie de leur mise en œuvre.

1- La critique des préjugés :

a → L'EMI repose sur une remise en cause explicite des préjugés qu'il s'agit de discuter de manière critique :

« [EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre. » (CE1, Altérité et sociabilité)

L'EMI commence effectivement en CE1 avec la « Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle »

b → L'EDD, l'EVAR(S) et l'Empathie reposent également sur des préjugés, des stéréotypes, des représentations toutes faites qu'il convient d'amener les élèves à exprimer et à critiquer collectivement dans des discussions. Pour l'empathie, par exemple, voir le document « *Sensibilité et empathie* » sur [cette page](#) du site « Viatique EMC »)

2- L'acquisition de notions réflexives... à problématiser

Les programmes des éducations transversales associées à l'EMC proposent essentiellement des notions à acquérir, des sens à comprendre : des valeurs et des principes, des compréhensions critiques, des attitudes et des aptitudes démocratiques que les élèves sont invités à *s'approprier*, en théorie comme en pratique.

Ces notions réflexives sont donc à dégager à partir de questionnements communs, lors de discussions où les élèves argumentent de manière critique. Voici quelques exemples de démarches possibles du programme d'EMC, qui peuvent être donnés comme des objectifs d'apprentissages pour la préparation des débats, et comme les conclusions possibles de discussions philosophiques.

Pour l'EMI :

« [EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). »(CE1, Altérité et sociabilité)

« [EMI] Pour montrer que l'information relève de l'intérêt général, des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement. » (CE2, L'engagement pour le bien commun)

« [EMI] Un travail sur la liberté d'expression, abordée dans le cadre des médias d'information, peut être et [sic] mené [...]
Aborder la question de la liberté d'expression par l'exemple de la liberté de la presse à travers le

monde. Faire comprendre que *l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie*. [...]

Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences).
Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information). » (CM2, Libertés et droits fondamentaux)

[EMI] Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine ».
questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi. Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement et l'importance de signaler celles-ci. » (CM2, Respecter les droits de tous)

Pour l'EDD :

« [EDD] L'aider à comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs.
Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie. » (CP, Les règles collectives et l'autonomie)

« [EDD] La sensibilisation au bien commun passe notamment par l'initiation au développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). » (CE2, L'engagement pour le bien commun)

« [EDD]. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement). » (CM1, Civisme et citoyenneté)

« [EDD] Expliquer comment la référence aux droits de l'homme permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux. » (CM2, Libertés et droits fondamentaux)

« [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement). » (CM1, Civisme et citoyenneté)

« [EDD] Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec l'éco-citoyenneté et présentés comme un autre exemple de devoir civique, celui de défendre l'environnement. » (CM2, Citoyenneté et nationalité)

En conclusion, il faut donc reconnaître la continuité de la pratique des débats réglés et des discussions argumentées comme essentielle de l'EMC dans les nouveaux programmes 2024-2027. **Les contenus de l'EMC sont intimement liés à la pratique des discussions, qui demeure la méthode principale de l'enseignement de l'EMC 2024-2027.** De même, les éducations transversales invitent au questionnement critique pour problématiser les *a priori* des élèves et les amener aux objectifs d'apprentissage des programmes.

Dans un autre document* du site « Viatique EMC », nous avons pu examiner comment la *discussion philosophique* bien menée était de fait la forme la plus achevée des formes de débats en classe pour faire progresser les élèves ; bien supérieure aux *débats réglés* et aux *discussions argumentées*.

* LA-PRATIQUE-DES-DÉBATS-EN-CLASSE-(9p) sur [cette page](#).